

RCS : FREJUS  
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00046  
Numéro SIREN : 306 535 568  
Nom ou dénomination : GARNIER PISAN ET CIE

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2020 sous le numéro de dépôt 503

# Greffe du tribunal de commerce de Fréjus



## Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 21/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/503

Déposant :

Nom/dénomination : GARNIER PISAN ET CIE

Forme juridique : Autre forme juridique

N° SIREN : 306 535 568

N° gestion : 1976 B 00046

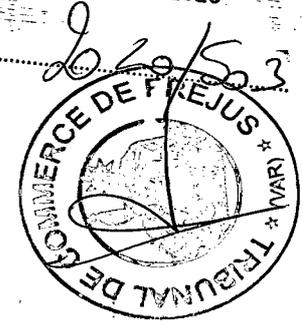
GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS  
DÉPÔT DU  
21 FEV. 2020

« GARNIER PISAN ET CIE<sup>N°</sup> »

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 650.000 Euros

130, Chemin Rural n° 11 dit  
Carraire du Bouisset

83370 SAINT-AYGULF



**BILAN AU 31 MARS 2019**

*Copie certifiée conforme  
à l'original  
Le Président*

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text "Le Président".



A handwritten signature in black ink, appearing to be "a. p. w.".

Désignation de l'entreprise : <b>SAS GARNIER PISAN</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>18</b>	
Adresse de l'entreprise <b>130 CHEMIN RURAL N° 11</b>		83370 SAINT AYGULF	
Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>			
Numéro SIRET* <b>3 0 6 5 3 5 5 6 8 0 0 0 2 7</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <b>31 0 3 2 0 1 9</b>	
		N-1 <b>3 0 0 9 2 0 1 7</b>	
		Brut <b>1</b>	
		Amortissements, provisions <b>2</b>	
		Net <b>3</b>	
		Net <b>4</b>	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		<b>AA</b>	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	<b>AB</b>	<b>AC</b>
	Frais de développement *	<b>CX</b>	<b>CQ</b>
	Concessions, brevets et droits similaires	<b>AF</b>	<b>AG</b>
	Fonds commercial (1)	<b>AH</b>	<b>AI</b>
	Autres immobilisations incorporelles	<b>AJ</b>	<b>AK</b>
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	<b>AL</b>	<b>AM</b>
	Terrains	<b>AN</b>	<b>AO</b>
	Constructions	<b>AP</b>	<b>AQ</b>
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	<b>AR</b>	<b>AS</b>
	Autres immobilisations corporelles	<b>AT</b>	<b>AU</b>
Immobilisations en cours	<b>AV</b>	<b>AW</b>	
Avances et acomptes	<b>AX</b>	<b>AY</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	<b>CS</b>	<b>CT</b>
	Autres participations	<b>CU</b>	<b>CV</b>
	Créances rattachées à des participations	<b>BB</b>	<b>BC</b>
	Autres titres immobilisés	<b>BD</b>	<b>BE</b>
Prêts	<b>BF</b>	<b>BG</b>	
Autres immobilisations financières*	<b>BH</b>	<b>BI</b>	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	<b>BL</b>	<b>BM</b>
	En cours de production de biens	<b>BN</b>	<b>BO</b>
	En cours de production de services	<b>BP</b>	<b>BQ</b>
	Produits intermédiaires et finis	<b>BR</b>	<b>BS</b>
	Marchandises	<b>BT</b>	<b>BU</b>
	Avances et acomptes versés sur commandes	<b>BV</b>	<b>BW</b>
	Créances	<b>BX</b>	<b>BY</b>
Autres créances (3)	<b>BZ</b>	<b>CA</b>	
Capital souscrit et appelé, non versé	<b>CB</b>	<b>CC</b>	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	<b>CD</b>	<b>CE</b>
	Disponibilités	<b>CF</b>	<b>CG</b>
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	<b>CH</b>	<b>CI</b>
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	<b>CW</b>	
	Primes de remboursement des obligations (V)	<b>CM</b>	
Ecarts de conversion actif* (VI)	<b>CN</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>IA</b>
Revois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	<b>CP</b>
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	<b>CR</b>

\* Des sur-lignes ou rayures sont à utiliser pour les données de la colonne « 9 2022 »



Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....650.000.....)	DA	650 000		650 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	71 048		71 048
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	137 954		253 509
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 364 400)		4 445
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	(505 398)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	150 000		
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR	150 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	273 610		238 663
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			39 100
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 578 057		1 735 314
	Dettes fiscales et sociales	DY	681 772		536 359
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	76 004		60 661	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 609 444		2 610 097
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 254 047		3 589 099
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 609 444		2 610 097	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	271 431		233 664	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS GARNIER PISAN						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	8 838 297	FH		FI	8 838 297
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		8 838 297	FK		FL	8 838 297	8 060 165
	Production stockée*					FM	(231 298)	108 073	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	85 322	58 123	
	Autres produits (1) (11)					FQ	124	206	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	8 692 445	8 226 568
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								
	Variation de stock (marchandises)*								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								
	Impôts, taxes et versements assimilés*								
	Salaires et traitements*								
	Charges sociales (10)								
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	78 522	59 015
			} - dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							
	Pour risques et charges : dotations aux provisions								
	Autres charges (12)								
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	10 273 435	8 252 070
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(1 580 991)	(25 502)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								
	Reprises sur provisions et transferts de charges								
	Différences positives de change								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	8 840	6 187	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								
	Intérêts et charges assimilées (6)								
	Différences négatives de change								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	24 988	12 634	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(16 149)	(6 447)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(1 597 139)	(31 950)	

Désignation de l'entreprise : <b>SAS GARNIER PISAN</b>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	79	2 682	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	303 458	72 877	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	303 537	75 559	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	56 019	65	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17 980	39 627	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	73 999	39 692	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	229 539	35 867	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 200)	(528)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	9 004 822	8 308 314	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	10 369 222	8 303 869	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(1 364 400)	4 445	
<b>REVENUS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	120 557	89 441
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	6 617	14 452	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	78 705	43 912	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			<b>Exercice N</b>		
		<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>Produits exceptionnels</b>		
Cf état annexe		73 999	303 537		
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>			<b>Exercice N</b>		
		<b>Charges antérieures</b>	<b>Produits antérieurs</b>		
CLIENTS PERDUS		6 617			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



*a. p. l.*

Désignation de l'entreprise :		SAS GARNIER PISAN		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	2 811	UV	2 811	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	99 293		99 293	
	Autres créances clients		UX	1 018 879		1 018 879	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	920		920	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	32 514		32 514
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	98 905		98 905
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	30 457		30 457	
	Charges constatées d'avance		VS	108 765		108 765	
	<b>TOTAUX</b>		VT	1 392 545	VU	1 392 545	VV
RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	273 610	273 610		
	à plus de 1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 578 057	1 578 057			
Personnel et comptes rattachés		8C	61 089	61 089			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	197 915	197 915			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	410 443	410 443		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 325	12 325		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	76 004	76 004			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	2 609 444	VZ	2 609 444		
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



*a. p. w.*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS GARNIER PISAN</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	253 509	<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	4 445		Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZE		120 000					
					Report à nouveau	ZF							
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	<b>257 954</b>			Report à nouveau	ZG		137 954				
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) <b>TOTAL II</b>			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	92 468		YQ		53 859		325 867				
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
<b>DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance				YT		2 291 479		1 695 666				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ		563 727		511 039				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU		732 827		806 868				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS		581 047		399 232				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST		1 272 753		901 183				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ		5 441 834		4 313 988				
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW		16 892		27 392				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z		63 699		29 240				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX		80 590		56 632				
<b>TVA</b>	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY		1 690 284		1 514 738				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ		1 059 805		1 194 386				
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*				OB		965 432						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK			%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
										Si oui cocher 1 Sinon 0		<b>ZR 0</b>	
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).



*a. p. w.*

SAS GARNIER PISAN

130 CHEMIN RURAL N° 11  
DIT CARRAIRE DU BOUISSET  
83370 SAINT AYGULF

**ANNEXE DU 01/10/2017 AU 31/03/2019**

**SOGETEC**  
36 PLACE DEI DOUFIN  
LE PALADIEN BAT B  
83600 FREJUS  
04.94.44.54.60



*a. p. w.*

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice X  
Evènements significatifs postérieurs à la clôture X  
**- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Principes et conventions générales X  
Permanence ou changement de méthodes X  
Informations générales complémentaires X  
Informations complémentaires (CICE) X  
L'utilisation du CICE dans l'entreprise X

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

Etat des immobilisations X  
Etat des amortissements X  
Etat des provisions X  
Etat des échéances des créances et des dettes X  
Composition du capital social X  
Evaluation des immobilisations corporelles X  
Evaluation des amortissements X  
Evaluation des matières et marchandises X  
Evaluations des produits et en cours X  
Evaluation des créances et des dettes X  
Evaluation des valeurs mobilières de placement X  
Disponibilités en Euros X  
Produits à recevoir X  
Charges à payer X  
Charges et produits constatés d'avance X  
Variation des capitaux propres X

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires X  
Ventilation de l'effectif moyen X  
Honoraires des commissaires aux comptes X

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

Montant des engagements financiers X  
Informations en matière de crédit bail X  
Engagement en matière de pensions et retraites X

NA = Non Applicable NS = Non significative

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Participation des salariés	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

Dossier N° 616350 en Euros.



*a. p. w.*

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 254 046.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 838 296.70 Euros et dégageant un déficit de 1 364 400.36- Euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par AGE du 26 septembre 2018 la collectivité des associés a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice pour le reporter au 31 mars de chaque année, l'exercice en cours représentant 18 mois.

une procédure de redressement judiciaire a été ouvert le 14 janvier 2019.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

**Informations générales complémentaires**

Néant

**Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 70 875 €. Dont 14 887 à titre de reliquat sur l'année 2017 et 55 988 à titre de CICE 2018.

Un préfinancement auprès de la BPI a été obtenu pour 65 445 au titre de 2017 et 56096 au titre de 2018

**L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 54 210 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement : CICE 2016	54 210
Total	54 210

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des amortissements**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des provisions**

Cf Dossier Fiscal

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

### Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	5 000.0000	130			130

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été valorisées au dernier prix d'achat  
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	18 218
Total	18 218

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 179
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 346
Dettes fiscales et sociales	8 047
Autres dettes	9 867
Total	21 438

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	108 765
Total	108 765

**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	974 558
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	4 445
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	979 003
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	979 003
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	120 000-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	859 003
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	120 000-
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	120 000-

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

La comptabilisation du chiffre d'affaires se fait à l'avancement

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	2
Ouvriers	28
Total	33

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 500
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		596 823
Garantie à 1ère demande CIC	182 406	
Caution marché privé retenue de garantie CIC	134 051	
Contrepartie engagement signature CIC	109 835	
Nantissement de compte CMCIC FACTOR	60 000	
Avance DAILLY SMC	110 531	
caution marche public remboursement avance CI		
Caution marche prive retenue garantie CIC		
Total (1)		596 823

**Engagements reçus**

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			51 400	41 068	92 468
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			10 949		10 949
- dotations de l'exercice			19 257	9 629	28 887
<b>Total</b>			<b>30 206</b>	<b>9 629</b>	<b>39 836</b>
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			10 722		10 722
- exercice			19 300	10 142	29 443
<b>Total</b>			<b>30 023</b>	<b>10 142</b>	<b>40 165</b>
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			12 867	8 326	21 193
- entre 1 et 5 ans			8 578	23 163	31 741
<b>Total</b>			<b>21 445</b>	<b>31 490</b>	<b>52 935</b>
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			514	411	925
<b>Total</b>			<b>514</b>	<b>411</b>	<b>925</b>

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Participation des salariés**

**OPERATIONS ET RESULTATS**

Chiffre d'affaires hors taxes	9 067 432	6 336 444	7 095 939	8 060 165	8 838 297
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	359 513	91 704	131 643	48 720	1 085 418-
Impôts sur les bénéfices	76 108	9 800-	10 617	528-	3 200-
Participation des salariés au titre de l'exercice	24 389				
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	170 613	31 191	52 200	4 445	1 364 400-
Résultat distribué	160 000	150 000	100 000	120 000	

**RESULTAT PAR ACTION**

Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 992.43	780.80	930.97	378.83	8 324.76-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 312.41	239.93	401.53	34.19	10 495.39-
Dividende distribué à chaque action	1 230.77	1 153.85	769.23	923.08	

**PERSONNEL**

Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	39	36	30	34	33
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 028 354	990 872	892 835	985 581	1 466 805
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	744 015	724 172	656 848	689 576	974 822

SOGETEFC



**GROUPE INTER EXPERTS**  
**Commissaire aux comptes**  
**Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence**

**51, rue Jules Barbier**  
**83700 SAINT-RAPHAEL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31/03/2019**

**SAS GARNIER PISAN**  
**Au capital de 650 000 Euros**  
**130, Chemin Rural N°11**  
**Dit Carraire du Bouisset**  
**83370 SAINT AYGULF**  
**RCS FREJUS B 306 535 568**

A l'assemblée générale de la société Garnier Pisan,

**I- Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.A.S. GARNIER PISAN** relatifs à l'exercice de dix-huit mois clos le **31 mars 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.**

**Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre sur le paragraphe « faits caractéristiques de l'annexe ».**



## **II- Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **III- Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des comptes clients et le stock matières premières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **IV – Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.



## **V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Raphaël,  
Le 12 décembre 2019

**S.A. GROUPE INTER-EXPERTS**  
**Représentée par Philippe BEDUE**  
**Commissaire aux comptes**



## **ANNEXE :** **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 18  
 Adresse de l'entreprise 130 CHEMIN RURAL N° 11 83370 SAINT AYGULF Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 3 0 6 5 3 5 5 6 8 0 0 0 2 7 Néant  \*

				Exercice N clos le		N-1		
				3 1 0 3 2 0 1 9		3 0 0 9 2 0 1 7		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 880	AG	4 880			
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	454 232	AQ	151 147	303 085	327 422	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	367 844	AS	341 537	26 306	51 106	
	Autres immobilisations corporelles	AT	465 090	AU	426 233	38 857	56 795	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	2 811	BI		2 811	1 958	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	1 294 856	BK	923 797	371 059	437 281	
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL	60 676	BM		60 676	347 540
		En cours de production de biens	BN	68 842	BO		68 842	300 140
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Créances (3)*	BX	1 118 173	BY	61 309	1 056 864	1 770 807	
	Autres créances (3)	BZ	162 796	CA		162 796	272 847	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			50 065	
CREANCES	Disponibilités	CF	425 045	CG		425 045	243 766	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	108 765	CI		108 765	166 655	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	1 944 296	CK	61 309	1 882 988	3 151 819	
	DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	3 239 153	1A	985 106	2 254 047	3 589 099
	Comptes de régularisation	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP			2 811		
		(3) Part à plus d'un an :	CR					



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

\* Dossier N° 616350 en Euros. SOGETEC



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....650.....000.....)	DA	650 000	650 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	71 048	71 048	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	137 954	253 509	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 364 400)	4 445	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
<b>TOTAL (I)</b>		DL	(505 398)	979 003	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	150 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>		DR	150 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	273 610	238 663	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		39 100	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 578 057	1 735 314	
	Dettes fiscales et sociales	DY	681 772	536 359	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	76 004	60 661		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	2 609 444	2 610 097	
Ecart de conversion passif *		ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	2 254 047	3 589 099	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 609 444	2 610 097		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	271 431	233 664		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	bien*s*	FD	FE	FF	
		services*	FG	FH	FI	8 838 297
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	8 838 297	
	Production stockée*			FM	(231 298)	
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	85 322	
	Autres produits (1) (11)			FQ	124	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	8 692 445	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	1 785 363	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	286 864	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	5 441 834	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	80 590	
	Salaires et traitements*			FY	1 466 805	
	Charges sociales (10)			FZ	903 947	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	78 522
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	60 277
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	150 000	
	Autres charges (12)			GE	19 233	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	10 273 435	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(1 580 991)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	53	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	8 787	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	8 840	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	24 988	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	24 988	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	(16 149)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	(1 597 139)	



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS GARNIER PISAN</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	79	2 682	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	303 458	72 877	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	303 537	75 559	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	56 019	65	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17 980	39 627	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	73 999	39 692	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	229 539	35 867	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 200)	(528)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	9 004 822	8 308 314	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	10 369 222	8 303 869	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(1 364 400)	4 445	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
			IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	120 557	89 441
			- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	6 617	14 452	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	78 705	43 912	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
Cf état annexe			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			73 999	303 537	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
CLIENTS PERDUS			Charges antérieures	Produits antérieurs	
			6 617		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Variation des capitaux propres	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Montant des engagements financiers	X
Informations en matière de crédit bail	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X



NA = Non Applicable NS = Non significative

**ANNEXE**

**SOMMAIRE**

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Participation des salariés	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X



NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 254 046.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 838 296.70 Euros et dégageant un déficit de 1 364 400.36- Euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, couvrant la période du 01/10/2017 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par AGE du 26 septembre 2018 la collectivité des associés a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice pour le reporter au 31 mars de chaque année, l'exercice en cours représentant 18 mois.  
une procédure de redressement judiciaire a été ouvert le 14 janvier 2019.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

**Informations générales complémentaires**

Néant

**Informations relatives au CICE**

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 70 875 €. Dont 14 887 à titre de reliquat sur l'année 2017 et 55 988 à titre de CICE 2018.

Un préfinancement auprès de la BPI a été obtenu pour 65 445 au titre de 2017 et 56096 au titre de 2018

**L'utilisation du CICE dans l'entreprise**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 54 210 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement : CICE 2016	54 210
Total	54 210

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des amortissements**

Cf Dossier Fiscal

**Etat des provisions**

Cf Dossier Fiscal



## ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

### Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	5 000.0000	130			130

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été valorisées au dernier prix d'achat  
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	18 218
Total	18 218

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 179
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 346
Dettes fiscales et sociales	8 047
Autres dettes	9 867
Total	21 438

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	108 765
Total	108 765



**Variation des capitaux propres**

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	974 558
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	4 445
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	979 003
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	979 003
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	120 000-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	859 003
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	120 000-
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	120 000-

**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

La comptabilisation du chiffre d'affaires se fait à l'avancement

**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	2
Ouvriers	28
Total	33

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 500 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 500
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

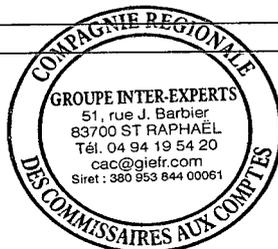
**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		596 823
Garantie à 1ère demande CIC	182 406	
Caution marché privé retenue de garantie CIC	134 051	
Contrepartie engagement signature CIC	109 835	
Nantissement de compte CMCIC FACTOR	60 000	
Avance DAILLY SMC	110 531	
caution marche public remboursement avance CI		
Caution marche prive retenue garantie CIC		
Total (1)		596 823

**Engagements reçus**



**ANNEXE**

Exercice du 01/10/2017 au 31/03/2019

**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			51 400	41 068	92 468
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			10 949		10 949
- dotations de l'exercice			19 257	9 629	28 887
Total			30 206	9 629	39 836
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			10 722		10 722
- exercice			19 300	10 142	29 443
Total			30 023	10 142	40 165
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			12 867	8 326	21 193
- entre 1 et 5 ans			8 578	23 163	31 741
Total			21 445	31 490	52 935
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			514	411	925
Total			514	411	925

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Participation des salariés**



- par exercice de droit de souscription

## OPERATIONS ET RESULTATS

Chiffre d'affaires hors taxes	9 067 432	6 336 444	7 095 939	8 060 165	8 838 297
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	359 513	91 704	131 643	48 720	1 085 418-
Impôts sur les bénéfices	76 108	9 800-	10 617	528-	3 200-
Participation des salariés au titre de l'exercice	24 389				
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	170 613	31 191	52 200	4 445	1 364 400-
Résultat distribué	160 000	150 000	100 000	120 000	

## RESULTAT PAR ACTION

Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1 992.43	780.80	930.97	378.83	8 324.76-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 312.41	239.93	401.53	34.19	10 495.39-
Dividende distribué à chaque action	1 230.77	1 153.85	769.23	923.08	

## PERSONNEL

Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	39	36	30	34	33
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 028 354	990 872	892 835	985 581	1 466 805
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	744 015	724 172	656 848	689 576	974 822



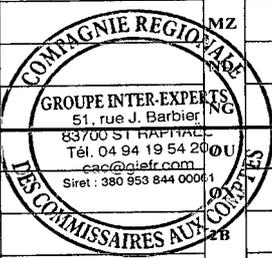
*a. p. w.*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Designation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN		Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
		TOTAL I		TOTAL II		TOTAL III	
		TOTAL IV		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	4 880	KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	454 232	KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	371 568	KT	20 843
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	100 610	KW	
		Matériel de transport *		KY	341 334	KZ	4 755
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	53 092	LC	3 829
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		
	Avances et acomptes		LK		LL		
	TOTAL III		LN	1 320 836	LO		29 427
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
	Autres participations		8U		8V		
	Autres titres immobilisés		1P		1R		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1 958	1U	853	
	TOTAL IV		LQ	1 958	LR	853	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	1 327 674	ØH		30 280	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		à poste 1		à poste 2		à poste 3	
		à poste 4		à poste 5		à poste 6	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	4 880	LW	4 880
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	454 232	MB	454 232
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	24 567	MK	367 844
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM		MN	100 610
		Matériel de transport	IV	MP	38 530	MQ	307 559
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	MS		MT	56 921
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA	
	Avances et acomptes		NC		NE		
	TOTAL III		IY	63 097	NH	1 287 165	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU		M7	
	Autres participations		10		ØY		
	Autres titres immobilisés		11		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	2 811	
	TOTAL IV		13		NK	2 811	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	1 294 856	ØM	1 294 856

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. SOGETEC



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

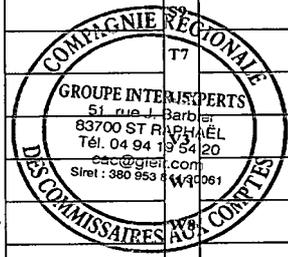
Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN Néant

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

Table with 5 main columns: IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES, Montant des amortissements au début de l'exercice, Augmentations : dotations de l'exercice, Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises, Montant des amortissements à la fin de l'exercice. Includes sub-rows for Frais d'établissement, Autres immobilisations incorporelles, Terrains, Constructions, etc.

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Table with 8 main columns: Immobilisations amortissables, Colonne 1 Différentiel de durée et autres, Colonne 2 Mode dégressif, Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel, Colonne 4 Différentiel de durée et autres, Colonne 5 Mode dégressif, Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel, Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice. Includes sub-rows for Frais d'établissement, Autres immob. incorporelles, Terrains, Constructions, etc.



CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\*. Includes rows for Frais d'émission d'emprunt à évaluer and Primes de remboursement des obligations.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032. SOGETEC

Dossier N° 616350 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS GARNIER PISAN

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	SF	SH	SJ	SK
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	210 277	UF	6 617
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	



Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Group

8

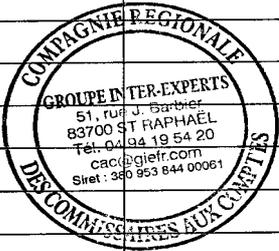
**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		SAS GARNIER PISAN		Néant <input type="checkbox"/>							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 811	UV	2 811	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	99 293		99 293					
	Autres créances clients		UX	1 018 879		1 018 879					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	920		920					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	32 514		32 514				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	98 905		98 905				
	collectivités publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	30 457		30 457					
	Charges constatées d'avance		VS	108 765		108 765					
			<b>TOTAUX</b>	<b>VT</b>	<b>1 392 545</b>	<b>VU</b>	<b>1 392 545</b>	<b>VV</b>			
RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	273 610		273 610					
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	1 578 057		1 578 057					
Personnel et comptes rattachés			8C	61 089		61 089					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	197 915		197 915					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	410 443		410 443					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	12 325		12 325					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	76 004		76 004					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
		<b>TOTAUX</b>	<b>VY</b>	<b>2 609 444</b>	<b>VZ</b>	<b>2 609 444</b>					
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ							
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							
				(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											



Cegid Group

Dossier N° 616350 en Euros.

SOGETEC

**« GARNIER PISAN ET CIE »**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 650.000 Euros  
130 Chemin Rural n° 11 dit  
Carraire du Bouisset  
83370 SAINT-AYGULF

RCS FREJUS 306.535.568. – 76 B 46

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 30 DECEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf,  
Le trente décembre à neuf heures,

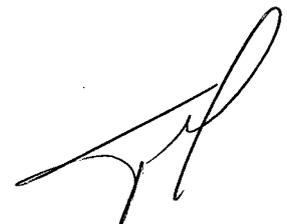
La SAS « GROUPE GARNIER PISAN » représentée par Monsieur Frédéric MURATYAN, es-qualité « GROUPE ORION », représentant permanent, actionnaire unique de la Société « GARNIER PISAN ET CIE », Société par Actions Simplifiée au capital de 650.000 Euros, délibère en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social de la société.

Monsieur Philippe BEDUE, représentant la société GROUPE INTER EXPERTS, Commissaire aux Comptes de la société, convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 12 décembre 2019, s'est excusé de ne pouvoir assister à la réunion.

Monsieur Frédéric MURATYAN, représentant permanent de la société « GROUPE ORION », société Présidente, préside la séance.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Ordonnance du Tribunal de Commerce de FREJUS, en date du 2 octobre 2019, autorisant à proroger le délai légal de tenue de l'Assemblée Générale Annuelle,
- L'ordre du jour de l'assemblée,
- Copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes et l'accusé de réception correspondant ;
- Copie de la lettre de convocation adressée à l'actionnaire unique;
- Les statuts à jour de la société ;
- La feuille de présence arrêtée par les membres du bureau ;
- Le bilan, le compte de résultats et l'annexe de l'exercice clos le 31 mars 2019 ;
- L'inventaire arrêté à la même date ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Les rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée ;
- Le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- L'état des cinq personnes les mieux rémunérées.



Monsieur le Président précise que les divers documents prévus par la Législation en vigueur ont été tenus à la disposition de l'actionnaire unique, au siège social, dans les délais impartis. L'actionnaire unique lui donne acte de cette déclaration.

L'actionnaire unique délibère sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019 ;
- Rapport du Président ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019 ;
- Approbation des conventions visées par les articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
- Affectation des résultats ;
- Quitus au Président ;
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du bilan et des principaux comptes de résultats de l'exercice clos le 31 mars 2019. Il poursuit par la lecture du rapport de gestion du Président, des rapports du Commissaire aux Comptes et du texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Monsieur le Président déclare la discussion ouverte à l'issue de laquelle diverses observations sont échangées.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

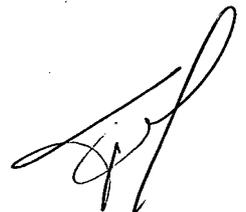
#### 1° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, du bilan et des principaux comptes de résultats de l'exercice clos le 31 mars 2019 approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte comptable de – 1 364 400 Euros.

#### 2° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, comme suit, la perte de l'exercice s'élevant à – 1 364 400 Euros :

- REPORT A NOUVEAU ..... - 1 364 400 €



DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

	<u>DIVIDENDES</u>	<u>Montant éligible à l'abattement de 40 %</u>
- 2016/2017 .....	120 000 €	-
- 2015/2016 .....	100 000 €	-
- 2014/2015 .....	150 000 €	-

3° RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de donner quitus entier et sans réserve au Président au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019.

4° RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, décide d'approuver telles que proposées, les conventions visées par les articles 227-10 et suivants du Code de Commerce.

MISES AUX VOIX, TOUTES CES RESOLUTIONS SONT ADOPTEES PAR L'ACTIONNAIRE UNIQUE.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à dix heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et l'actionnaire unique.

DONT PROCES-VERBAL

LE PRÉSIDENT

« GROUPE ORION »

((M. Frédéric MURATYAN))

L'ACTIONNAIRE UNIQUE

« GROUPE GARNIER PISAN »

((M. Frédéric MURATYAN, es-qualité « GROUPE ORION »))